



## RIFSEEP corps techniques

### #MaPrimeEscroc - 2

**TSDD**



### Comparons les ISS au RIFSEEP :

Dès 2021, la part résultat soumise au libre arbitre de la hiérarchie, est impactée par la possibilité d'une modulation de 0 à 100%, dans le RIFSEEP.

\*\*\*\*\*

**L'ISS** : coefficient de modulation individuelle (CMI) :

Le CMI dispose d'une modulation de 0,90 à 1,10, avec des paliers de 0,05. Le minimum du CMI est garanti.

**Le RIFSEEP** : complément indemnitaire annuel (CIA), dès 2021 :

Le CIA peut être modulé de 0% à 100 %. Le CIA n'est pas garanti. Et les enveloppes fermées par catégorie, peuvent être fongibles entre-elles (+10% à -10%).

**La bascule technique en 2021**, intègre le CMI 2020 dans l'IFSE de 2021. Pour un CMI de 0,90 suite à promotion ou concours en 2020, le socle IFSE est ainsi figé jusqu'à réévaluation (4 ans selon les textes). Avec l'ISS, chaque année le CMI pouvait être réévalué.

**Propagande de l'administration** : « L'intégration des corps techniques dans le RIFSEEP permet de réévaluer le régime indemnitaire ! » **Mensonge !**

**Force Ouvrière** se bat depuis 2010 pour une réévaluation des ISS. Ce que nous avons enfin obtenu début 2021 dans le cadre des mesures catégorielles. Les points d'ISS devaient être augmentés pour l'ensemble des grades du corps des TSDD (**ICI**).

La concrétisation de ces mesures catégorielles s'est transformée en RIFSEEP. **Ce n'est pas un cadeau mais une infime partie qui est due aux corps techniques depuis 10 ans, et une escroquerie intellectuelle dans la méthode.**

**Le SNP2E-FO s'est toujours opposé et continue de s'opposer à toutes formes de régimes indemnitaires soumis à une appréciation arbitraire de la manière de servir.**



**SNP2E - MTE - MCTRCT MM/ Permanence SNP2E-FO - Plot I -  
30, passage de l'Arche 92055 LA DEFENSE CEDEX 04  
fo-snp2e.syndicats@i-carre.net www.snp2e-fo.syndicat.min-e2.fr/ 01 40 81 24 20  
@snp2e**